



SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte m el de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu d'audience avec le DDFIP du 13 f evrier 2014

Suite   nos visites de postes effectu es le 6 f evrier sur les sites du SIP et du SIE d'Aurillac, de la BDV, de la BCR, du PCE et du CDIF, nous avons demand  audience au DDFIP.

Il nous a re us le 13 f evrier et avons  voqu  les th emes suivants :

→ Th emes relatifs aux observations et demandes de nos coll egues lors de nos visites de services :

- Nous avons rappel  au DDFIP les difficult es rencontr es par nos coll egues des SIP et SIE suite aux  volutions l egislatives, notamment la r eforme de la TVA. Les usagers semblent parfois disposer de plus d'informations que nous sur les nouveaut es l egislatives, ce qui nuit   notre image. Pour le DDFIP, c'est «un probl eme de communication politique » : m eme si la r eforme est « applicable » d es le 1^{er} janvier 2014, les d ecrets d'application ne sont pas encore tous sortis ce qui emp eche de disposer d'une information s ure. D es que l'administration aura les informations (les textes), elle les communiquera. Il consid ere qu'il faut dire aux usagers que nous ne pourrons r epondre   leurs demandes que lorsque les textes seront publi es. Le probl eme n'est pas un retard de notre Direction G en erale, mais une communication politique qui devance de plus en plus la publication officielle des textes de loi.

- Nous avons  voqu  la difficult  de certains services   trouver une information rapide et fiable, recherche ralentie par le manque du « full Internet » sur la majorit  des postes de travail. Le DDFIP nous a r epondu que le full Internet est tr es r eglement  pour des questions de s ecurit , et qu'il faut soit s'adresser aux coll egues qui en dispose, soit faire des demandes au cas par cas, sachant que l'attribution du full Internet est tr es contingente. Nous avons indiqu  qu'il nous semblait indispensable que les contr oleurs exer ant au PCE, BDV ou BCR soient dot es du full internet. Il en a pris note.

- Nous avons alert  le DDFIP sur les probl emes d'ergonomie entre Windows 7, d eploy es par la CMI depuis le d ebut 2014, et plusieurs applications m etier notamment MEDOC et CHORUS.

- Nous avons demand    ce que les coll egues de la BDV, BCR et PCE dispose d'au moins une place de parking r eserv ee en journ ee, qui leur permettrait de revenir en journ ee   leur bureau sans perdre un temps fou pour garer leur v ehicule, les exigences de leur mission le justifiant pleinement. Le DDFIP a pris bonne note, nous attendons une r eponse positive de sa part.

- Nous avons fait part du profond malaise au CDIF, suite aux diff erents mouvements de personnel r ecents et   la mise en place de la r evision fonci ere pour les professionnels. Pour le

DDFIP, les départs avaient été anticipés. L'application de la révision foncière ayant été reportée en 2016, il est conscient que le système déclaratif mis en place est trop permissif et que le contentieux relatif à la révision foncière en 2016 risque d'être très important. Le CDIF disposera-t-il alors du personnel suffisant pour y faire face ?

- En ce qui concerne la prochaine campagne IR, des tensions sont à prévoir (manque cruel d'effectifs). Les chefs d'unité devront s'organiser pour effectuer le travail pendant et après la campagne de déclaration. Sur la partie accueil du public, une étude sur la gestion du public dans nos 3 SIP est en cours : notamment amélioration de la signalétique et mise en place d'une zone de confidentialité. Nous avons demandé que la Direction ait une attention particulière aux éventuels problèmes matériels, notamment que nos collègues disposent de photocopieurs en bon état de marche à proximité des box d'accueil. Le DDFIP nous a assuré qu'il serait vigilant sur ce point.

→ Incendie dans le bâtiment où est installé la TP Aurillac le 5/02/2013 :

L'incendie n'a concerné que le toit de la Préfecture. Le DDFIP a essayé d'être le plus transparent possible. Le bâtiment appartenant à la Préfecture, le site a été sécurisé sous la direction du Préfet, par crainte de chutes de tuiles. L'évacuation du personnel s'est effectuée sans difficulté. La priorité a été donnée aux agents du poste. Les usagers ont été réorientés (parution d'un article dans la Montagne) vers la DDFiP, même si dans les faits bon nombre se sont rendus au SIP d'Aurillac, qui n'avait nullement été informé.

Nous avons renouvelé devant le DDFIP (nous lui avons écrit le 7/03 à ce sujet) notre regret que la Direction ne nous ait pas rassurés rapidement sur la bonne santé de nos collègues, ni ne nous ait informés de la fermeture de l'accueil au public (aucun mél aux agents du département, ni d'article sur Ulysse 15) et ni n'ait informé les membres du CHS.

→ Suppression de postes et effectif départemental :

Nous avons rappelé au DDFIP notre revendication : arrêt des suppressions de postes. Les unités de travail, quelles qu'elles soient, travaillent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, en flux tendu. Désormais, les absences longues (maladies ou mutations) les placent dans des situations très difficiles, où la mission même de service public ne peut plus être correctement assurée.

En 2014, une quinzaine de départs en retraite sont prévus, dont 11 sur le premier semestre, ce qui laisse augurer une situation encore plus critique pour nos services.

Nous avons rappelé que, dès la rentrée de septembre 2013, une note relative au nouveau mode de mutation demandait aux directions locales la prévision des départs en retraite, afin « d'anticiper les carences d'emplois ». A priori, cela n'a pas été suffisant, ni suffisamment anticipé !....

Nous avons demandé si nos collègues nouvellement promus contrôleurs en stage actuellement et souhaitant revenir dans le Cantal avaient une chance de réintégration. Pour le DDFIP, on y verra plus clair au printemps. Nous avons rappelé, comme lors des dernières commissions administratives, que nous restions attachés au « droit au retour » dans le département d'origine pour les promus de C en B.

Constatant le déficit actuel de B et C par rapport aux emplois théoriques et les départs en retraite, le DDFiP attend 10 à 15 arrivées au 1^{er} septembre prochain. Nous espérons en tout

cas que tous les collègues qui voudront regagner le Cantal pourront le faire, quitte à transformer certains postes de C vacants en postes B.

Parallèlement, une réflexion est menée sur l'utilisation des crédits vacataires cette année, en fonction des vacances d'emploi sur sites. Autrement dit, les vacataires ne seront pas forcément utilisés pendant les vacances scolaires estivales, mais plutôt lorsque les services en auront vraiment besoin (campagnes de déclaration, par exemple). Nous avons gentiment rappelé au DDFIP que pour nous, même si nous sommes attachés à l'emploi de vacataires pendant les grandes vacances, le mieux serait quand même, pour des missions techniques et sensibles, de remplacer un agent titulaire par un autre agent titulaire!!!!

Par ailleurs, nous avons demandé que l'ensemble des agents du département soit informé des modalités de recrutement des vacataires (notamment cas des enfants du personnel) : adresse d'envoi des candidatures, âge minimum de recrutement, nombre de mois maximum pour lequel un vacataire peut être recruté.

→ Budget départemental 2014 :

Le budget départemental 2014 est en baisse de 7% sur la dotation de 1^{er} niveau !!! La dotation nationale exceptionnelle de 80 nouveaux micros pour le département (déployée actuellement dans les services par la CMI) correspond seulement au renouvellement annuel du parc informatique qui était fait il y a seulement 3 ou 4 ans. Le DDFIP souhaite dégager des marges pour poursuivre ce renouvellement informatique quitte à sacrifier certains postes du budget. Nous avons rappelé qu'il était hors de question de devoir pleurer sur les petites fournitures afin d'assurer notre mission de service public (exemple : néons, toner,...) ce qu'a convenu le DDFIP.

→ Schéma départemental et restructuration du réseau :

Le DDFIP nous a rappelé les difficultés d'absorption des missions dans les petites structures. Pourtant il considère qu'il existe encore certains points où l'on peut améliorer les méthodes de travail.

Pour nous, si nous sommes bien entendus attachés à un réseau de proximité, nous sommes contre le système de permanences qui subsistent encore dans certaines trésoreries (Allanche, Pierrefort, Pleaux...). Si la Direction décide de fermer un poste, qu'elle le ferme pour de bon, et envoyer un agent faire des permanences sans caisse ni connexion informatique est une réelle perte de temps ! Le DDFIP a admis nos arguments, et a promis de supprimer les permanences.... après les élections municipales !

Dans le cadre du schéma départemental, le DDFIP nous informe qu'il devrait d'ici la fin du 1^{er} semestre livrer son « diagnostic » à la Centrale. Suivront au printemps ses propositions de schéma départemental pluriannuel (sur 3 à 5 ans). Il souhaite consulter l'ensemble des acteurs, dont les organisations syndicales.

On peut craindre des restructurations par pôles de compétences (ex : SIE départemental ?, pôles hospitaliers ?,...), ce qui revient selon nous à regrouper la misère et qui ne solutionnera pas nos problèmes d'effectifs, tout en s'éloignant toujours plus des usagers.

Le DDFiP envisage la fermeture de la Trésorerie de Condat au 1^{er} janvier prochain, sans qu'il sache pour autant vers quel site seraient affectées les missions qui y sont exercées. Il considère également que les postes à moins de 2 agents ne sont pas viables.

Nous avons par ailleurs rappelé que la situation dans les trésoreries de Murat et de Condat allait devenir à nouveau explosive, suite aux promotions et mouvements de mutation attendus, et en l'absence d'une équipe de renfort suffisante.

→ Travaux à la Cité Administrative d'Aurillac.

Plusieurs options de travaux ont été proposées aux décideurs ministériels, l'une d'elles proposant notamment le relogement du SIP et du SIE le temps des travaux. Le DDFIP n'a à ce jour pas de réponse écrite mais estime, à partir des informations dont il dispose, que ces projets ont été examinés avec sérieux au niveau ministériel. Quelle que soit la date, quelle que soit la destination de ces travaux (à recouper avec le schéma départemental pluriannuel...), nous avons exigé qu'ils soient en concordance avec les projets de restructuration à venir, de sorte que les agents puissent continuer à assumer leur mission dans les meilleures conditions matérielles possibles, et de transparence dans l'avenir. Le DDFIP nous a répondu que s'il ne peut pas prévoir l'avenir, il assure que les travaux devront se faire, certes avec des contraintes, mais les mieux maîtrisées possible.


N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés dans les services.

Nous ferons d'autres visites de postes dans les semaines à venir. A bientôt !

Jean Pierre MOISSINAC et Thierry DE CARVALHO (FO-DGFIP)

 à vos côtés,
 de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	BULLETIN D'ADHESION (À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)
NOM :	
PRENOM :	
GRADE :	
AFFECTATION :	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à _____, le _____	signature _____

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt